

Association pour la Protection et l'Amélioration Environnementales de la Vallée de la Basse Vesgre (APBV).

Les actions menées par l'association s'inscrivent dans une démarche de préservation de nos cours d'eau, des écosystèmes et de la continuité écologique.

Nous souhaitons limiter l'impact sur le milieu aquatique, assurer la libre circulation des organismes ainsi que l'écoulement naturel des eaux et préserver notre paysage.

L'association se tient informée et signale à nos villages, des décisions pouvant être prises au niveau Européen et de la France concernant nos cours d'eau.

Celle-ci est constituée principalement de propriétaires d'ouvrages et de riverains directement concernés par nos cours d'eau ; sont également présents à nos réunions les élus et les syndicats, sachant que chaque riverain est convié à nous rencontrer.

L'existence de l'association permet pour tout citoyen d'être informé d'éventuelles modifications de nos cours d'eau pouvant avoir un impact sur notre paysage, sur les risques d'inondations, sur notre écosystème et de soutenir le classement en zone protégée de notre vallée afin de pouvoir continuer à se promener le long de nos rivières.

C. Martin